Comptabilité | Fiscalité | Audit | Paies | Conseils | Gestion de Patrimoine | Droit des sociétés

BHN Audit

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Normandie.

Experts comptables & Commissaires aux comptes associés :
Thomas CHANCEL, François de MASCUREAU,
Pierre-Etienne MARIMPOUY

AFI-LNR

18, rue Alfred Kastler

76 130 MONT SAINT AIGNAN

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

de l'activité CFA de l'AFI-LNR

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'activité CFA de l'AFI-LNR
Exercice clos le 31 décembre 2025

AFI - LNR
Industries graphiques - Papier Carton Transformation - Plurimédia
18, rue Alfred Kastler
76 130 MONT SAINT AIGNAN
RCS ROUEN 337 984 439

Aux membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'Association AFI-LNR et en application des dispositions prévues par l'article 1, 2ème alinéa, du décret n°2000-470 du 31 mai 2000, nous avons établi le présent rapport portant sur le contrôle des comptes annuels de l'activité du centre de formation d'apprentis de l'AFI-LNR, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes annuels, partie intégrante de ceux de l'AFI-LNR, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous certifions que les comptes annuels de l'activité CFA sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions réglementaires et comptables qui leur sont applicables.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Introduction » de l'annexe des comptes annuels mentionnant la première application du règlement comptable ANC 2022-06.

Fait à BOIS GUILLAUME
Le 23 juin 2026
Le Commissaire aux Comptes
G.F. AUDIT
Signé par Francois De Mascureau
Le 23 juin 2026

doc_nQZq
tx_JvBG6P1OgM0d
François **de MASCUREAU**
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, ...	65 254,75	65 254,73	0,02		0,02	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				3,54		4,63
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	2 583 238,41	2 431 105,46	152 132,95		200 893,47	
Autres immobilisations corporelles	368 560,85	340 080,08	28 480,77		23 695,28	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				1,39		2,32
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	70 750,28		70 750,28		112 542,92	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**3 087 804,29**	**2 836 440,27**	**251 364,02**	**4,93**	**337 131,69**	**6,96**
Stocks et en-cours	13 874,25		13 874,25	0,27	4 992,76	0,10
Créances				91,65		91,54
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	152 446,93		152 446,93		158 186,68	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	4 510 188,58		4 510 188,58		4 257 987,31	
Charges constatées d'avance	14 760,45		14 760,45		19 669,45	
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	160 663,26		160 663,26	3,15	67 584,11	1,39
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	**4 851 933,47**		**4 851 933,47**	**95,07**	**4 508 420,31**	**93,04**
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	**7 939 737,76**	**2 836 440,27**	**5 103 297,49**	**100**	**4 845 552,00**	**100**

BILAN PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Ecarts de réévaluation					
Réserves			-3,44		-3,62
Réserves statutaires ou contractuelles		-175 549,39		-175 549,39	
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		-1 416 132,71	-27,75	-1 019 713,48	-21,04
Excédent ou déficit de l'exercice		-338 598,20	-6,63	-396 419,23	-8,18
Situation nette (sous-total)		**-1 930 280,30**	**-37,82**	**-1 591 682,10**	**-32,85**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement		52 019,66	1,02	76 772,93	1,58
Provisions réglementées					
TOTAL DES FONDS PROPRES	**(I)**	**-1 878 260,64**	**-36,80**	**-1 514 909,17**	**-31,26**
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
Fonds dédiés					
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	**(II)**				
Provisions pour risques					
Provisions pour charges		32 581,00	0,64	34 066,00	0,70
TOTAL DES PROVISIONS	**(III)**	**32 581,00**	**0,64**	**34 066,00**	**0,70**
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		39 824,39	0,78	87 210,62	1,80
Emprunts et dettes financières diverses				38,09	
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 603,04	0,07		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		60 351,01	1,18	45 652,82	0,94
Fournisseurs, factures non parvenues		17 928,76	0,35	20 014,43	0,41
Dettes des legs ou donations					
Dettes fiscales et sociales		6 673 517,51	130,77	6 025 073,09	124,34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		54 598,51	1,07	6 361,27	0,13
Créditeurs divers		14 698,08	0,29	22 665,00	0,47
Produits constatés d'avance		84 455,83	1,65	119 379,85	2,46
TOTAL DES DETTES	**(IV)**	**6 948 977,13**	**136,17**	**6 326 395,17**	**130,56**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV + V)**	**5 103 297,49**	**100**	**4 845 552,00**	**100**

TALENZ Alteis

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	648 873,82	788 063,88	-139 190,06	-17,66
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	29 142,40	1 000,00	28 142,40	
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	9 766,80	15 263,43	-5 496,63	-36,01
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 485,00	22 278,35	-20 793,35	-93,33
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	12 237,78	6 893,95	5 343,83	77,51
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**701 505,80**	**833 499,61**	**-131 993,81**	**-15,84**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	394 665,36	472 144,72	-77 479,36	-16,41
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	9 873,60	12 907,16	-3 033,56	-23,50
Salaires	416 218,12	525 121,69	-108 903,57	-20,74
Cotisations sociales	158 828,57	195 347,76	-36 519,19	-18,69
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	59 291,87	72 347,89	-13 056,02	-18,05
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	2 588,80	100,29	2 488,51	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 041 466,32**	**1 277 969,51**	**-236 503,19**	**-18,51**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-339 960,52**	**-444 469,90**	**104 509,38**	**23,51**

TALENZ Alteis

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		2 007,15	4 907,36	-2 900,21	-59,10
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(III)**	**2 007,15**	**4 907,36**	**-2 900,21**	**-59,10**
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées		644,83	1 239,94	-595,11	-48,00
Différences négatives de change			47,00	-47,00	-100,00
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(IV)**	**644,83**	**1 286,94**	**-642,11**	**-49,89**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(III-IV)**	**1 362,32**	**3 620,42**	**-2 258,10**	**-62,37**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV)**	**-338 598,20**	**-440 849,48**	**102 251,28**	**23,19**
Produits exceptionnels	(V)		44 684,00	-44 684,00	-100,00
Charges exceptionnelles	(VI)		253,75	-253,75	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(V-VI)**		**44 430,25**	**-44 430,25**	**-100,00**
Participation des salariés aux résultats	(VII)				
Impôts sur les bénéfices	(VIII)				
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V)**	**703 512,95**	**883 090,97**	**-179 578,02**	**-20,34**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VII+VIII)**	**1 042 111,15**	**1 279 510,20**	**-237 399,05**	**-18,55**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**-338 598,20**	**-396 419,23**	**57 821,03**	**14,59**
Contributions volontaires en nature					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat					
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE					
Charges des contributions volontaires en nature					
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.					
TOTAL		**-338 598,20**	**-396 419,23**	**57 821,03**	**14,59**

TALENZ Alteis

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 5 103 297,49 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -338 598,20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par les règlements n° 2018-06, n° 2023-03.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables Françaises suivant les prescriptions du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au pan comptable général, amendé par le règlement n° 2016-07.

Changement de méthode comptable

Le changement de règlementation comptable lié à la première application du règlement ANC n° 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :
·Redéfinition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
·Suppression de la technique du transfert de charges, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
·Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
·Refonte des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.
L'application du règlement est prospective à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025.
Pour assurer la compatibilité avec les nouveaux modèles d'états financiers, certains postes de l'exercice précédent ont été reclassés le cas échéant :
·Reclassement des transferts de charges dans les postes « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » par nature ;
·Repositionnement des différents postes de charges et produits exceptionnels dans les postes uniques « Charges exceptionnelles » et « Produits exceptionnels ».

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages et industriels		1 A 20
Matériel informatique		3 A 5
Agencements divers		5 A 20
Matériel de bureau		5 A 10
Mobilier		5 A 10

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

COMPTABILITE DISTINCTE

Pour l'élaboration de la comptabilité distincte, les modalités de calcul des clés de répartition sont identiques à celles des années précédentes. Les clés de répartition ont été calculées au trimestre en fonction de l'activité réelle du CFA et de l'OG.
Les méthodes ainsi que les clés de répartition suivantes ont été utilisées :
De manière générale, tous les éléments liés à l'immobilier (principalement en classe 2 et quelques comptes de charges et produits) sont comptabilisés dans les comptes de l'OG. La quote part du CFA relative à l'utilisation de l'ensemble immobilier appartenant à l'association était évaluée forfaitairement à 60 000 €, cette dernière est comptabilisée en compte 613200.
Les charges mixtes sont affectées au CFA et font l'objet d'une répartition avec l'OG en fonction de leur quotepart d'utilisation. Toutes les charges et tous les produits directement identifiables comme ayant pour destination spécifique l'une ou l'autre des entités leur ont été directement imputées.
Pour l'année 2025,le taux de personnel ressort à 73% pour le CFA et à 27% pour l'OG, les heures de formation dispensées pour le CFA représentent 83% et celles dispensées pour la formation continue 17%.

COMPTES DE LA CLASSE 1 :
chaque compte a fait l'objet d'une analyse spécifique :
les comptes dédiés au CFA lui ont été imputés en intégralité et réciproquement pour les comptes dédiés à l'organisme gestionnaire,
· les comptes de provision ont été analysés au cas par cas et seules les écritures directement liées aux CFA ont été intégrées dans la comptabilité du CFA.

COMPTES DE LA CLASSE 2 :
chaque immobilisation (hors immobilier) a fait l'objet d'une analyse spécifique :
les immobilisations dédiées au CFA lui ont été imputées en intégralité et réciproquement pour les immobilisations dédiées à l'organisme gestionnaire,
· les dotations et reprises sur amortissements ont été calculées en fonction de la destination de chacune des immobilisations.

COMPTES DE LA CLASSE 3 :
les stocks ont été intégralement imputés au CFA dans la mesure où les factures d'achats sont imputées au CFA.
Les consommations de l'OG font l'objet d'une répartition distincte.

COMPTES DE LA CLASSE 4 :
chaque compte a fait l'objet d'une analyse spécifique :
les comptes dont la racine est 40 et 41 : soit il existe un compte propre au CFA et un autre propre à l'OG, soit au sein d'un même compte, les écritures ont été imputées au CFA ou à l'OG en fonction de leur destination
· les comptes dont la racine est 42 et 43 : toutes les écritures de paye ont été imputées intégralement au CFA.
La quote part des frais de personnel de l'OG fait l'objet d'une répartition en fonction du nombre d'heures passé réellement par chaque formateur en formation continue. Les charges à payer et les produits à recevoir ont été répartis selon les mêmes critères dans des comptes spécifiques.
· les comptes dont la racine est 44 (sauf 44185), 46, 48 et 49 : ces comptes sont dédiés à l'une ou à l'autre des deux entités ; ceux dédiés au CFA lui ont été intégralement imputés et réciproquement pour ceux dédiés à l'OG.
· les comptes 44185101 et 44185102 sont des comptes de liaison utilisés pour constater les flux financiers entre les deux entités au sein du compte bancaire du CFA ainsi que pour comptabiliser les répartitions de charges et de produits entre les deux entités.

COMPTES DE LA CLASSE 5 :
le compte bancaire (51210000) ainsi que la caisse sont affectés au CFA. En revanche, les comptes de placement (50810000 et autres 512) ont été imputés à l'OG.

COMPTES DE LA CLASSE 6 :
l'association a déterminé 2 clés de répartition principales : le nombre d'heures de formations dispensées et le taux des salaires propre à chaque entité (calculée à partir du nombre d'heures effectuées par chaque salarié pour

chacune des deux activités). Certains comptes sont imputés à 100% à l'une ou l'autre des activités en fonction de leur affectation propre. Les comptes, non spécifiques à l'une ou à l'autre des entités, sont examinés au réel et chaque charge est imputée soit au CFA soit à l'OG en fonction de leur affectation propre
.les comptes suivants sont imputés directement au CFA : 6132, 6181, 621, 62260, 6241,625, 6257, 627, 6280, 6285, 632800, 632900, 641200, 641300, 645800, 645810, 651, 661100, 68113 et 68114,
· les comptes suivants sont imputés directement à l'OG : 614, 6211, 621111, 62262, 625101, 625102, 632801, 632901, 635120, 6358, 641201, 641301,645801, 645811, 661101, 68112.
· les comptes suivants représentent des charges mixtes et sont imputés au CFA en fonction de la clé de répartition "nombre d'heures de formation" : 601, 604, 606, 6111, 6135, 615, 616, 6227, 6241, 6261, 62620 et 626210,
· les comptes suivants représentent des frais de personnel et sont imputés au CFA en fonction de la clé de répartition "taux des salaires" : 6110, 6152, 626214, 626215, 6281, 6313, 6411, 64140, 6451, 6453, 6454 et 6475.
· pour les comptes suivants chaque écriture a fait l'objet d'une analyse spécifique en vue d'être imputé "au réel" soit au CFA soit à l'OG : 61851, 622610, 6234, 6238, 6288, 6311, 645450, 64190, 648, 654, 658, 6815 et 68710,
· le compte 622850 est imputé à 50% pour le CFA en ce qui concerne les honoraires de comptabilité générale et à 50% pour le CFA en ce qui concerne les honoraires de comptabilité analytique
· le compte 625100 est réparti entre le CFA et l'OG en fonction de leur quote-part respective au sein des produits d'exploitation.

COMPTES DE LA CLASSE 7:
la plupart de ces comptes sont affectés directement à l'OG ou au CFA :
les comptes suivants sont imputés directement au CFA : 70883, 740, 757100, 78174.
· les comptes suivants sont imputés directement à l'OG : 706, 708802, 708803, 70882, 757101, 767, 768,

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réeval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	65 254,75		
TOTAL	**65 254,75**		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 583 238,41		
Installations générales, agencements et aménagements divers	86 089,42		15 316,84
Matériel de bureau, informatique & mobilier	267 154,59		
TOTAL	**2 936 482,42**		**15 316,84**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	112 542,92		4 907,36
TOTAL	**112 542,92**		**4 907,36**
TOTAL GENERAL	**3 114 280,09**		**20 224,20**

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			65 254,75	
TOTAL			**65 254,75**	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			2 583 238,41	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			101 406,26	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			267 154,59	
TOTAL			**2 951 799,26**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		46 700,00	70 750,28	
TOTAL		**46 700,00**	**70 750,28**	
TOTAL GENERAL		**46 700,00**	**3 087 804,29**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Augmentation de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Entrée		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers	15 316,84					
TOTAL	**15 316,84**					
Immobilisations financières						
Prêts et autres immobs financières	4 907,36					
TOTAL	**4 907,36**					
TOTAL GENERAL	**20 224,20**					

	Diminution de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Sortie		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations financières						
Prêts et autres immobs financières	46 700,00					
TOTAL	**46 700,00**					
TOTAL GENERAL	**46 700,00**					

APPROCHE PAR COMPOSANTS

	Valeur brute	Mode d'amortissement	Utilisation ou taux

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			65 254,73			65 254,73
TOTAL			**65 254,73**			**65 254,73**
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			2 382 344,94	48 760,52		2 431 105,46
Inst. générales, agencts divers			70 461,06	2 786,97		73 248,03
Matériel de bureau, informatique			259 087,67	7 744,38		266 832,05
TOTAL			**2 711 893,67**	**59 291,87**		**2 771 185,54**
TOTAL GENERAL			**2 777 148,40**	**59 291,87**		**2 836 440,27**

	Dotation de l'exercice	Ventilation			
		réévaluation	mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations corporelles					
Inst. tech., matériels et outillages industriels	48 760,52				
Installations générales, agencements divers	2 786,97				
Matériel de bureau, informatique & mobilier	7 744,38				
TOTAL	**59 291,87**				
TOTAL GENERAL	**59 291,87**				

	Diminution de l'exercice	Ventilation		
		transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service
TOTAL GENERAL				

TALENZ Alteis

ETAT DES STOCKS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	4 992,76	38 646,47	29 764,98	13 874,25
TOTAL	**4 992,76**	**38 646,47**	**29 764,98**	**13 874,25**

TALENZ
Alteis

ETAT DES CRÉANCES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	70 750,28	29 511,00	41 239,28
Actif circulant			
Autres créances clients	152 446,93	152 446,93	
Divers	4 509 256,92	4 509 256,92	
Débiteurs divers	931,66	931,66	
Charges constatées d'avance	14 760,45	14 760,45	
TOTAL	**4 748 146,24**	**4 706 906,96**	**41 239,28**

TALENZ Alteis

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	14 760,45
TOTAL	**14 760,45**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	17 621,60
Autres créances	4 509 779,85
Disponibilités	2 007,15
TOTAL	**4 529 408,60**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres avec droit de reprise					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles	-175 549,39				-175 549,39
Report à nouveau	-1 019 713,48		396 419,23	792 838,46	-1 416 132,71
Excédent ou déficit de l'exercice	-396 419,23		-338 598,20	-396 419,23	-338 598,20
Subventions d'investissement	76 772,93			24 753,27	52 019,66
TOTAL	**-1 514 909,17**		**57 821,03**	**421 172,50**	**-1 878 260,64**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	39 824,39	20 095,58	19 728,81	
Fournisseurs et comptes rattachés	78 279,77	78 279,77		
Personnel et comptes rattachés	24 161,88	24 161,88		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 514,17	57 514,17		
Autres impôts et taxes assimilées	6 589 779,60	6 589 779,60		
Autres dettes	69 296,59	69 296,59		
Produits constatés d'avance	84 455,83	84 455,83		
TOTAL	**6 943 312,23**	**6 923 583,42**	**19 728,81**	

TALENZ Alteis

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	84 455,83
TOTAL	**84 455,83**

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20,50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 928,76
Dettes fiscales et sociales	33 842,43
Autres dettes	54 598,51
TOTAL	**106 390,20**

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Taux progression des salaires: 1%
La convention collective utilisée pour les calculs est celle de l'imprimerie, du labeur et des industries graphiques.
Le taux d'actualisation : iboxx AA10 3.96% au 31/12/2025.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 32 581,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	40,00 %
Table de mortalité	INED 2020-2022
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	
LENT	

ENGAGEMENTS DONNÉS

Nantissement de l'emprunt de 52000€ réalisé au crédit du nord sur un compte sur livret pour un montant de 1322€ comptabilisé en autres immobilisations financières (compte 275620).
Nantissement de l'emprunt de 124800€ réalisé au crédit du nord sur un compte sur livret pour un montant de 41232€ comptabilisé en autres immobilisations financières (compte 275630).
Nantissement de l'emprunt de 130000€ réalisé au crédit du nord sur un compte sur livret pour un montant de 4490€ comptabilisé en autres immobilisations financières (compte 275640).
Nantissement de l'emprunt de 70000€ réalisé au crédit du nord sur un compte sur livret pour un montant de 16636€ comptabilisé en autres immobilisations financières (compte 275650).
Nantissement de l'emprunt de 30000€ réalisé au crédit du nord sur un compte sur livret pour un montant de 7063€ comptabilisé en autres immobilisations financières (compte 275660).

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	546,00					546,00
TOTAL (1)	**546,00**					**546,00**

	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
Engagements en matière de pensions	32 581,00					32 581,00
TOTAL	**33 127,00**					**33 127,00**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

TALENZ Alteis